



Éviter les freins au partage, à la collaboration et faciliter l'innovation

publié le 15/12/2013 - mis à jour le 21/12/2017

Descriptif :

Avec l'évolution du numérique nos productions sont naturellement amenées à être le fruit d'un travail collaboratif, diffusées et partagées très largement. Il est donc important de respecter quelques règles d'usage bien connu mais pas toujours bien mise en œuvre.

Sommaire :

- Quelques astuces pour que ces précautions ne soient pas trop contraignantes :
- Un lien vers des illustrations explicites :
- Illustrations
- Sitographie :

Avec l'évolution du numérique nos productions sont naturellement amenées à être le fruit d'un travail collaboratif, diffusées et partagées très largement. Il est donc important de respecter quelques règles d'usage bien connues mais pas toujours bien mises en œuvre.

Une mauvaise utilisation des ressources trouvées (pas d'identification des sources, d'auteur, pas de demandes d'autorisation d'utilisation.....oubli de citation) conduit à ne pas pouvoir diffuser le travail réalisé.

Un investissement finalement peu rayonnant, sans respect des auteurs précédents. Un travail utilisable uniquement en espace fermé (la salle de cours) grâce à la fameuse « exception pédagogique » et qui conduit d'autres individus à produire le même travail.

A l'inverse une production respectant les auteurs des sources utilisées pourra être diffusée, réutilisée, transformée, modifiée, améliorée et ce travail collaboratif sera peut être à l'origine d'une innovation.

« Les innovations et les nouvelles idées s'inspirent d'autres préexistantes »

Implicitement, cela implique de ne pas oublier de préciser comment cette production achevée peut être utilisée par la suite.



Illustration de la collaboration
Lumaxart CC-by-sa

● Quelques astuces pour que ces précautions ne soient pas trop contraignantes :

- Constituer une [sitographie](#) au fur et à mesure de la collecte des sources
- [Citer ses sources et éviter les plagats](#) : Ressource d'autoformation

- Utiliser des ressources [sous licence Creative Commons](#), si elles ne sont pas issues de votre propre création
- Enfin, faciliter la diffusion et le partage de vos œuvres en les mettant à disposition du public à des [conditions prédéfinies](#).

● Un lien vers des illustrations explicites :

- Creative Commons : [Les différents droits](#)

● Illustrations

- [Scott Maxwell Lumaxart](#)

● Sitographie :

- Search [En ligne]. Creative commons. [Consulté le 10 Décembre 2013]. Disponible sur : <http://creativecommons.fr/>
- Choose a license [En ligne]. Creative commons. [Consulté le 10 Décembre 2013]. Disponible sur : <http://creativecommons.fr/licences/>
- Creative Commons : soyons créatifs ensemble [En ligne]. Framasoft.net [Consulté le 10 Décembre 2013]. Disponible sur : <http://www.framasoft.net/article2185.html>
- Droits d'auteurs [En ligne]. Arts Appliqués Poitiers. [Consulté le 10 Décembre 2013]. Disponible sur : http://ww2.ac-poitiers.fr/arts_app/spip.php?article359
- Droit à l'image et droit de l'image. [En ligne]. Guide des auteurs du web pédagogique. [Consulté le 10 Décembre 2013]. Disponible sur : <http://ww2.ac-poitiers.fr/guide/spip.php?article98>



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](#).